

Département du Val d'Oise
Ville de La Frette-sur-Seine



Accusé de réception en préfecture
095-219502572-20250708-d-2025-32-AU
Date de télétransmission : 08/07/2025
Date de réception préfecture : 08/07/2025

Extrait du registre des décisions du Maire

OBJET : Contrat de location financière n° HC 4175600 pour trois photocopieurs (écoles maternelle et élémentaire Aristide Briand et du groupe scolaire Calmette et Guérin),

Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2122.22,
Vu la délibération n° 2020-22 du 23 mai 2020, donnant délégation au Maire pour prendre toutes décisions dans les matières prévues à l'article visé ci-dessus,
Vu la proposition de la société Mutualease CM-CIC Leasing Solutions dont le siège social est situé Tour D2-17bis, place des Reflets 92988 Paris La Défense Cedex, pour le contrat de location financière n° HC 4175600 des 3 photocopieurs des écoles maternelle et élémentaire Aristide Briand et du groupe scolaire Calmette et Guérin,

DECIDE

DE SIGNER un contrat avec la société Mutualease CM-CIC Leasing Solutions dont le siège social est situé Tour D2-17bis, place des Reflets 92988 Paris La Défense Cedex, pour le contrat de location financière n° HC 4175600 des 3 photocopieurs des écoles maternelle et élémentaire Aristide Briand et du groupe scolaire Calmette et Guérin,

DIT que le montant du loyer s'élève, pour les trois photocopieurs, à 818,41 € H.T soit 982,09 € TTC par trimestre et que le contrat est conclu pour une durée de 36 mois

La présente décision sera inscrite au registre des décisions du Maire.

Fait à La Frette-sur-Seine, le 8 juillet 2025

Le Maire,
Vice-Président de la Communauté
d'Agglomération Val Parisis,



Philippe AUDEBERT